

tageuses pour le financement des exportations, des sociétés canadiennes ont pu, malgré la forte concurrence internationale, obtenir d'importants contrats pour la vente d'outillage d'extraction minière et de manutention à la Colombie, de matériel de transport au Mexique et de satellites de communication au Brésil, ainsi que pour la révision complète du réseau téléphonique de Trinité.

Le ministère a continué de collaborer avec les organisations des provinces et du secteur privé intéressées à exporter certains produits dans la région, en participant à des rencontres et à des missions commerciales parrainées par les autorités provinciales et en offrant son aide au secteur privé, notamment à l'Association des exportateurs canadiens, à l'Association canadienne-Amérique latine et Antilles (ACAL) et à la Chambre de commerce Brésil-Canada. Ces deux derniers organismes ont bénéficié d'un important appui à l'occasion de leur assemblée gouvernementale annuelle tenue en novembre. L'ACAL s'est également vue accorder de l'aide pour ses comités de gens d'affaires mexicains et colombiens et au titre de la Conférence interaméricaine sur l'entreprise privée qui a eu lieu à Montréal en septembre et à laquelle 300 personnes ont assisté. Des fonctionnaires ont aussi accompagné

des missions envoyées à Washington et dans les Antilles par l'ACAL, et ils ont participé à l'organisation de séances d'information sur le Venezuela et la Colombie.

Lors de la rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Sainte-Lucie en février 1983, le Premier ministre Trudeau a réaffirmé que le Canada s'est engagé à considérer ses relations avec les nations des Antilles du Commonwealth comme une priorité, et à doubler le montant de son aide publique au développement de la région d'ici à 1986. En février 1982, le gouvernement canadien annonçait que les crédits affectés à l'aide au développement en Amérique centrale seraient à toutes fins utiles triplés sur une période de cinq ans. Le Canada est demeuré associé à la Colombie, au Mexique, au Venezuela et aux États-Unis dans le cadre de l'Initiative du bassin des Caraïbes qui vise à encourager l'action bilatérale et internationale destinée à stimuler le développement économique et social dans la région. En octobre 1982, le Canada a nommé un ambassadeur en résidence au Guatemala, accrédité également au Honduras, puis il a augmenté le personnel diplomatique de son ambassade au Costa Rica afin d'assurer une meilleure représentation canadienne en Amérique centrale.